

## **POINT 4 - POINTS POUR APPROBATION**

### **POINT 4.1 - ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

#### **Résolution : Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur de comptes pour l'exercice terminé le 30 juin 2019**

Considérant que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, la firme *Lemieux Nolet Inc.*, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2019, ont été remis aux membres;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur en date du 25 septembre 2019, a aussi été remise aux membres;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 25 septembre 2019 ;

Sur proposition de .....appuyée par ..... :

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

### **POINT 4.2 - ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

#### **Résolution : Élection des administrateurs**

Considérant que les mandats des administrateurs qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Sylvie Barma, Eva Mary Bures, Anne Godmaire, Nathalie Léger, Carl Ouellet, Lynda Savard, Isabelle Tremblay-Chevalier, Marie-Andrée Vézina ;

Considérant que Anne Godmaire, Nathalie Léger, Isabelle Tremblay-Chevalier et Marie-Andrée Vézina ont été désignées administratrices à la réunion du CA du 25 septembre 2019 pour un mandat de deux ans;

Considérant que Eva Mary-Bures et Lynda Savard renouvellent leur mandat;

Considérant que Sylvie Barma, Carl Ouellet et Sylvie Théberge avaient été désignées administratrices et administrateur lors de réunions du CA en 2018-2019 pour compléter le mandat de membres ;

Sur proposition de .....appuyée par ..... :

Il est unanimement résolu que les personnes suivantes, qui acceptent, sont élues administrateurs : Sylvie Barma, Eva Mary Bures, Anne Godmaire, Nathalie Léger, Carl Ouellet, Lynda Savard, Isabelle Tremblay-Chevalier et Marie-Andrée Vézina. Sylvie Théberge poursuivra le mandat de Claude Lessard.

**POINT 4.3 - RATIFICATION DES ACTES POSÉS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS**

**Résolution : Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants**

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle;

Sur proposition de .....appuyée par .....

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.